

Premier contrat ISS SPOTTER® Automatique signé à l'étranger Point général de la situation

Dardilly, le 14 novembre 2022 - 18 heures

1 – Première vente d'un système ISS SPOTTER® Automatique et focus sur la branche DDSA : l'équilibre d'EBITDA est un scénario réaliste pour 2023

- **La branche DDSA (Delta Drone SA et ses filiales support en France) ambitionne de réaliser en 2023 un CA de 5,9 M€ et une marge brute de 3,3 M€ (56%)**
- **Parallèlement, les charges totales d'exploitation sont abaissées à 3,5 M€ (dont 2,1 M€ de masse salariale)**
- **L'enjeu majeur réside aujourd'hui dans le financement du BFR lié à ce très fort démarrage commercial**

Après une première installation de système en France, cette deuxième réalisation en cours à l'étranger confirme le potentiel commercial de la solution **ISS SPOTTER® Automatique** et pourrait déboucher sur plusieurs systèmes vendus dans cette même zone géographique.

Une troisième installation (en France) est d'ores et déjà programmée pour le premier trimestre 2023. Elle présentera la particularité d'être insérée dans un projet global de sécurisation d'un site industriel, additionnant moyens humains (agents de sécurité) et outil technologique. Ce projet est sans équivalent dans le monde et préfigure l'avenir du secteur de la sécurité privée en combinant l'humain et la technologie, basé sur un modèle économique unique et non disruptif. Il est dès aujourd'hui piloté par notre filiale Delta Drone Human & Tech et concrétise parfaitement notre stratégie de dronification du secteur de la sécurité privée.

Combinée à l'ouverture début 2023 de notre site de démonstration en Afrique du Sud créé en partenariat avec l'Université de Pretoria, cette évolution commerciale très positive pourrait nous permettre d'atteindre notre objectif 2023, qui est de commercialiser 9 systèmes, représentant un chiffre d'affaires de 1,1 M€ et une marge brute de 0,45 M€ (41%).

Deuxième système composant notre gamme de solutions « sécurité », **ISS SPOTTER® Filaire** connaît également une accélération de son développement commercial.

En premier lieu, plusieurs négociations sont avancées pour des ventes de systèmes, principalement hors de France, qui pourraient correspondre à plus de 10 unités vendues au cours des mois à venir.

En second lieu, un programme de formation a démarré au sein de notre filiale Delta Drone Human & Tech, visant à constituer une équipe d'agents de sécurité disposant du brevet de télépilote. Cette équipe permettra de proposer, lors d'événements sportifs et culturels qui seront nombreux en France à partir de 2023, un service complet « à la carte » associant système ISS SPOTTER® Filaire et opérateurs habilités. Nos ambitions pour 2023, qui reposent sur les contacts commerciaux en cours et sur les commandes déjà enregistrées, correspondent à 25 systèmes vendus et 50 missions réalisées, représentant un chiffre d'affaires de 2,9 M€ et une marge brute de 1,7 M€ (59%).

Le troisième et dernier système relevant de notre branche DDSA (Delta Drone SA et ses filiales supports en France) est la solution d'inventaire automatisé **COUNTBOT®**. Dans ce domaine, nous avons mis en place un schéma particulier, du fait de notre stratégie partenariale avec l'un des acteurs principaux du secteur au niveau mondial : il est notre client exclusif, à charge pour lui, soit de revendre les systèmes acquis, soit de les proposer en prestations de services, les missions étant dans ce cas exclusivement réalisées par les équipes de Delta Drone. Les premières missions réalisées avec succès, dont celle très emblématique pour le compte de L'Oréal en septembre dernier, confirment que COUNTBOT® est la

solution la plus aboutie du marché, combinant temps de réalisation minimum, taux de réussite (décodage) supérieur à 99% et sécurité totale des personnes et des biens lors des missions en entrepôt.

Compte tenu d'une demande soutenue de la part d'un nombre croissant d'industriels de renommée mondiale, notre ambition pour 2023 est de commercialiser 6 systèmes et de réaliser 60 missions, l'ensemble représentant un chiffre d'affaires de 1,1 M€ et une marge brute de 0,45 M€ (42%).

Les trois systèmes proposés par la branche DDSA (ISS SPOTTER® Automatique et ISS SPOTTER® Filaire pour le secteur de la sécurité, COUNTBOT® pour le secteur de la logistique en entrepôt) ont été conçus et développés depuis plusieurs années par notre filiale « bureau d'études », la société Delta Drone Engineering basée à Nantes. Ils sont désormais opérationnels et ne nécessitent plus le même investissement R&D, même si des évolutions seront périodiquement proposées grâce aux retours d'expérience terrain.

Pour cette raison, afin de soutenir un plan de charge suffisant et de parvenir à transformer le bureau d'études en centre de profit, nous avons travaillé au cours des derniers mois à élargir l'offre de R&D pour des clients extérieurs au groupe, souvent dans le cadre de projets « dérivés » de nos propres solutions.

Grâce à ce nouvel élan, un premier grand projet est en phase de démarrage, qui pourrait absorber une grande partie du temps de travail de nos ingénieurs. Nous avons également accru les opportunités de mutualisation des efforts de R&D avec plusieurs de nos participations UDT, complétant ainsi le plan de charge global du Bureau d'études.

L'ensemble de ces activités de R&D devrait représenter en 2023 un chiffre d'affaires « tiers » de l'ordre de 0,8 M€ et une marge brute de 0,7 M€ (85%), permettant de totalement autofinancer notre filiale Delta Drone Engineering.

Parallèlement à tous ces développements commerciaux, qui pourraient représenter au total, pour la seule branche DDSA, un chiffre d'affaires de l'ordre de 5,9 M€ et une marge brute d'environ 3,3 M€ (56%), une action vigoureuse de réduction des coûts a été menée à bien, se traduisant par une réduction significative des effectifs de la branche DDSA et à une baisse programmée de plusieurs postes d'achats. Grâce à ces actions, la masse salariale 2023 de la branche DDSA sera limitée à 2,1 M€ (soit une réduction de plus de la moitié par rapport au montant antérieur) et la totalité des autres charges d'exploitation sera ramenée à 1,5 M€, contre 2,5 M€ auparavant, soit un montant global de charges de fonctionnement d'environ 3,5 M€.

La perspective aujourd'hui réaliste de parvenir à l'équilibre d'EBITDA en 2023 nécessite toutefois de financer le besoin en fonds de roulement associé. C'est aujourd'hui la principale raison pour laquelle Delta Drone doit continuer à lever les fonds suffisants.

Cet effort correspond à quelques millions seulement, qui représentent malheureusement une très forte dilution pour l'actionnaire en regard du niveau très faible de capitalisation boursière. A l'évidence, un niveau plus « raisonnable » de capitalisation boursière, reflétant mieux la taille et la position du groupe ainsi que ses perspectives prometteuses, aurait pour effet mécanique de grandement limiter l'impact dilutif des financements retenus. De surcroît, l'atteinte des objectifs aura pour effet immédiat de fortement réduire le recours à de tels financements, dès lors que le groupe sera en situation de *cash-flow* positif.

La nature émergente du secteur des drones ne permet pas sérieusement d'envisager d'autres types de financements plus classiques, de type endettement bancaire, d'autant que ces derniers auraient pour effet de générer des charges financières de nature à absorber les premiers *cash-flow* positifs.

2 – Les trois autres branches du groupe poursuivent leur développement de manière satisfaisante

- **Par l'intermédiaire de ses filiales opérationnelles, principalement ATM Group Sécurité, la branche DDHT (Delta Drone Human & Tech) réalise un CA pérenne de plus de 12 M€, solidement basé sur des contrats pluriannuels. Elle est bénéficiaire et constitue un rouage essentiel de la stratégie du groupe pour la dronification du secteur de la sécurité et pour le succès des missions d'inventaire**
- **La branche DDI (Delta Drone International et ses filiales) réalise un CA d'environ 4 M€, consolide sa position de leader en Afrique et poursuit son développement en Australie. Elle vise un résultat proche de l'équilibre en 2023**
- **La branche UDT permet de faire naître des synergies industrielles avec le groupe et bénéficie des levées de fonds réussies de plusieurs de ses participations : la valeur du portefeuille dépasse aujourd'hui 10 M€**

Sur son activité historique de la sécurité privée, la **branche DDHT** profite d'un marché qui est globalement en croissance, de surcroît dopé par la perspective des grands événements sportifs qui auront lieu en France au cours des prochaines années. Toutefois, la pénurie de main d'œuvre devient structurelle et la pression sur les coûts de revient (notamment l'augmentation des salaires en lien avec la revalorisation du SMIC) pénalise l'ensemble de la profession.

Face à cet environnement contrasté, DDHT s'efforce de renforcer son attractivité pour les nouveaux personnels, mais aussi pour les salariés en place, en particulier grâce aux opportunités de pouvoir bénéficier de formations et d'évoluer vers des tâches mieux rémunérées.

A ce titre, les formations, soit pour devenir opérateur dans le cadre des missions COUNTBOT®, soit pour devenir télépilote de drone sont des opportunités professionnelles originales et très différenciantes.

Depuis début septembre, l'acquisition de 3% supplémentaires du capital permet à Delta Drone de détenir aujourd'hui 58,2% de **Delta Drone International (DDI)**, société cotée à la bourse ASX de Sydney en Australie et dont la capitalisation boursière avoisine 10 MAU\$.

Il y a quelques semaines (le 17 octobre 2022), la filiale sud-africaine Rocketmine Pty Ltd de DDI a annoncé la signature d'un contrat sur 2 ans de 516 KAU\$ avec Rutenberg Platinum Mines Ltd Mogalakwena, société filiale à 100% du groupe minier Anglo American, consolidant ainsi sa position de leader du marché africain des services par drone pour le secteur de l'industrie minière.

Comme la branche DDHT, DDI s'inscrit dans une logique de contrats pluriannuels, contribuant ainsi fortement à la pérennité du groupe et à sa visibilité à moyen terme.

Le sous-groupe DDI représente un CA consolidé d'environ 4 M€ et autofinance complètement son développement. Il vise un résultat proche de l'équilibre pour 2023.

Plusieurs des sociétés composant le **portefeuille UDT** ont conforté leur position sur leurs marchés respectifs, attirant l'attention et l'intérêt de grands acteurs internationaux. En tant que primo investisseur, UDT adopte de manière systématique une stratégie d'être aux côtés des dirigeants, de manière à faciliter la conclusion des levées de fonds, tout en conservant un rôle actif de membre des Comités de Direction.

En parallèle, la confiance mutuelle qui s'est nouée au fil des ans permet aujourd'hui de démarrer un processus de mutualisation des expertises de R&D, source de productivité importante pour le groupe et pour les sociétés de son écosystème.

Toutes les informations contenues dans ce communiqué feront l'objet d'une communication par voie de communiqués de presse au fur et à mesure de leur exécution. Les négociations et contrats signés dans le domaine de la sécurité (systèmes ISS SPOTTER®) concernent très majoritairement des grands groupes internationaux et des gouvernements, pour lesquels une confidentialité stricte est requise. Autant qu'il sera possible néanmoins, une information sera communiquée aux actionnaires, notamment lors des futures assemblées générales.

A propos de Delta Drone : *Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.*

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR0014009LP0

Sont également cotés sur Euronext Growth des BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991

www.deltadrone.com

Contacts investisseurs :



Jérôme Gacoin

+33 1 75 77 54 65

jgacoin@aelium.fr